

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

***26025935***

le,

Déposé / Reçu le**13 FEV, 2026**

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0746 605 436****Nom**(en entier) : **225 Mezz HoldCo**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**Adresse complète du siège : **Avenue Louise 489, 1050 Bruxelles****Objet de l'acte : Démission, nomination administrateur, changement de siège**

Extrait de la résolution écrite de l'actionnaire unique datée du 21/01/2026

1. Démission des administrateurs et décharge à accorder pour l'exercice de leur mandat

L'Actionnaire Unique prend acte de la démission de Monsieur Bart Schenk ainsi que de celle de Monsieur Jonathan Fielding, administrateurs, à dater du 31 janvier 2026. La publication requise en la matière sera effectuée dans les meilleurs délais.

Décharge leur sera accordée pour leur mandat lors de la prochaine assemblée approuvant les comptes annuels arrêté au 31 décembre 2025.

2. Nomination de leurs remplaçants

Madame Chiara De Simone, domiciliée à avenue Sylvain Dupuis à 1070 Bruxelles et Monsieur Matthew Wallace, domicilié 34 Rochford Avenue, Shenfield, Brentwood, Essex (UK), sont nommées en qualité d'administrateur. Leur mandat prendra cours à dater du 31 janvier 2026 pour une durée prenant fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels de l'exercice 2031. Leur mandat sera non rémunéré.

Suite aux résolutions prises ci-dessus, le Conseil d'Administration est désormais composé comme suit:

- Monsieur Matthew Wallace et
- Madame Chiara De Simone

3. Délégation de pouvoirs

L'Associé Unique accorde les pouvoirs nécessaires à Monsieur Steve Verbeke, ou tout autre collaborateur de la société IQ EQ (Luxembourg) SA, dont le siège social est situé 65 avenue Louise, à 1050 Bruxelles, chacun agissant seul avec pouvoir de sub-délégation, afin d'effectuer le dépôt au Tribunal de l'entreprise compétent et en général de faire ce qui est nécessaire ou utile à cet effet (en ce y compris la signature des formulaires nécessaires pour la publication au Moniteur belge).

Extrait de la résolution écrite de l'actionnaire unique datée du 10/02/2026

1. Transfert du siège social de la Société

L'organe d'administration décide à l'unanimité de transférer le siège social de la Société à l'adresse suivante Avenue Louise 65 boîte 1 à 1050 Bruxelles.

Cette décision prend effet à compter du 10 février 2026.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/02/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
• au
Moniteur
belge



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/02/2026 - Annexes du Moniteur belge

2. Procuration

Le conseil d'administration donne pouvoir à Monsieur Steve Verbeke, ou tout autre collaborateur de la société IQ EQ Holdings (Belgium) SA, dont le siège social est situé Avenue Louise 65 boîte 1 à 1050 Bruxelles, chacun agissant seul avec pouvoir de sub-délégation, afin d'effectuer le dépôt au Tribunal de l'entreprise compétent et en général de faire ce qui est nécessaire ou utile à cet effet (en ce y compris la signature des formulaires nécessaires pour la publication au Moniteur belge).

IQ EQ Holdings
Steve Verbeke